

Votre interlocuteur

M. Matthieu MANCUSO

Egeo Conseil

06 83 17 77 65

m.mancuso@egeo-conseil.fr



DER

Document d'Entrée en Relation

2026

Document type établi pour votre client

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Egeo Conseil, représenté par Matthieu MANCUSO, adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP).

SASU au capital social de **10 000,00 euros**, immatriculé au RCS de PARIS sous le numéro **850 414 186**, dont le siège social est situé :

55 Avenue Marceau 75116 PARIS

+33(0)1 84 60 07 02

contact@egeo-conseil.fr

<https://www.egeo-conseil.fr>

VOTRE CONTACT

M. MANCUSO Matthieu

55 AV MARCEAU
75116 Paris

Téléphone : **06 83 17 77 65**

Email : **m.mancuso@egeo-conseil.fr**

INVESTISSEUR(S)

M.

INFORMATIONS

Egeo Conseil est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro **22004324** (qui peut être consulté sur le site www.oriass.fr) et exerce les activités réglementées suivantes :

CONSEILS FINANCIERS

Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 22004324

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des *conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF* enregistré auprès de La Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

N° ORIAS : N°22004324

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCGP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles, 160 Rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9
Numéros de polices : 118.263.166

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
ALDERAN	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
ALTAREA IM	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Altaroc	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocessions sur encours
ARKEA REIM	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
CEDRUS PARTNERS	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocessions sur encours
CORUM	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
DS Investment Solutions	Broker	Convention de distribution	Commission
Entrepreneur Invest	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocessions sur encours
Epsicap REIM	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Equitim	Broker	Convention de distribution	Commission
Eurazeo	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocessions sur encours
Euryale	Société de gestion	Convention de distribution	Commission

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Inter Invest	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocessions sur encours
KYANEOS	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Matis Club	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocessions sur encours
Silex	Broker	Convention de distribution	Commission
SOFIDY	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocessions sur encours
SOGENIAL	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Tikehau Investment Management	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocessions sur encours

ASSURANCE

Courtier

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 22004324

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie B

Courtier en Assurance (COA) positionné dans la catégorie "B" n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et qui propose un service de recommandation personnalisée, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), adresse courrier: 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet: <https://acpr.banque-france.fr/fr>

N° ORIAS : N°22004324

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCGP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles, 160 Rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9
Numéros de polices : 118.263.166

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
ACTIVITE DE COURTAGE D'ASSURANCES DE		
PERSONNES SANS ENCAISSEMENT DE FONDS DE	115 000€	115 000€
TIERS		

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
ABEILLE ASSURANCES	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Commission et rétrocessions sur encours
AXA	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Commission et rétrocessions sur encours
CARDIF	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Commission et rétrocessions sur encours
GENERALI	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Commission et rétrocessions sur encours
INTENCIAL	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Commission et rétrocessions sur encours

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
UAF	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Commission et rétrocessions sur encours
VIE PLUS – SURAVENIR	ASSUREUR	CONVENTION DE COURTAGE	Commission et rétrocessions sur encours
WEALINS	ASSUREUR LUXEMBOURGEOIS	CONVENTION DE COURTAGE	Commission et rétrocessions sur encours

FINANCEMENT

Courtier en opération de banque et en service de paiements (COBSP)

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 22004324.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante :

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie d'intermédiaire (courtier, mandataire à titre exclusif /non exclusif ou mandataire d'IOBSP)

N° ORIAS : N°22004324

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCGP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles, 160 Rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9
Numéros de polices : 118.263.166

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
INTERMEDIAIRE EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENTS (IOBSP) SANS FONDS CONFIES	115 000€	115 000€

Agent immobilier

Titulaire de la carte professionnelle n° **CPI92012021000000029**, délivrée par la CCI de PARIS et permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce.

Non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCGP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles, 160 Rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9
Numéros de polices : 118.263.166

Garanties financières

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE		
COMMERCE SANS MANIEMENT ET SANS	110 000€	110 000€
DETENTIONS		

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Vous pouvez adresser une réclamation à l'adresse du cabinet et/ou à votre conseiller habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis 2 mois à compter de son envoi pour y répondre.

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, 2 mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse

75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mEDIATEUR>

Pour les activités d'assurance

Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP)

Service de médiation de la consommation

39 Avenue Franklin D. Roosevelt

75008 Paris

Site internet : <https://www.cmap.fr/consommateurs/>.

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières

Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP)

Service de médiation de la consommation

39 Avenue Franklin D. Roosevelt

75008 Paris

Site internet : <https://www.cmap.fr/consommateurs/>.

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

RÉMUNÉRATION

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail **suffisant** d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Par ailleurs, nous vous informons que nous sommes susceptibles de percevoir des honoraires pour les prestations de conseil sur la base horaire de 250€ HT soit 300€ TTC (celle-ci étant susceptible d'évoluer). Nos prestations peuvent également être réalisées sur la base d'un audit patrimonial sur une base forfaitaire.

Toute intervention de notre part fera l'objet d'une lettre de mission précisant le cas échéant les modalités de notre prestation.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrons communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications.

L'utilisation d'un autre moyen de télécommunication fera l'objet d'un accord préalable de votre part.

RÉCLAMATIONS

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

ATTENTION /RAPPEL : S'agissant des procédures et de l'organisation du traitement des réclamations, il convient de se reporter également au Code Intérieur / Traitement des Réclamations-Procédures et Organisation

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 23 Rue de l'Amiral d'Estaing 75116 Paris
Par tel. : 01 84 60 07 02
Par mail : contact@egeo-conseil.fr

Traitements des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

RGPD

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter, et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Matthieu MANCUSO, en qualité de responsable de traitement au sens du règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable du traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de réctification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse : contact@egeo-conseil.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatique et libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :

Date :

Signature :

Le Conseiller

Fait à :

Date :

Signature :

MENTIONS LÉGALES

Egeo Conseil

Siège social : 55 Avenue Marceau 75116 Paris

SASU au capital de 10 000 euros

SIREN 850414186 - RCS PARIS - NAF 7022Z

TVA intracommunautaire : FR77850414186

N° Carte T : CPI 9201 2021 000 000 029

N° ORIAS : 22004324

Obtenir plus d'informations par téléphone au 06 83 17 77 65 ou par courrier électronique : m.mancuso@egeo-conseil.fr